

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT JURIDIQUE
SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 JUIN 2025

P.V. n° 140

Dossier n° 6

Objet : Rapports d'activités des marchés publics – exercice 2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

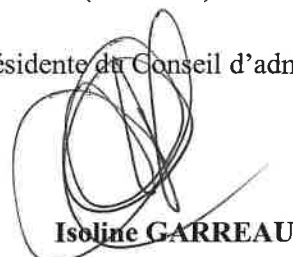
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne relatif aux rapports d'activités des marchés publics – exercice 2024,

Décide à l'unanimité,

- De prendre acte des marchés de travaux – fournitures et de services, ayant été passés et conclus selon une procédure adaptée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 ainsi que des modifications (par voie d'avenant) signées durant cette même période (annexe 1) ;
- De prendre acte de la signature des marchés publics ayant été passés et conclus selon une procédure formalisée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 après autorisation de lancement et de signature ainsi que des modifications (par voie d'avenant) signées durant cette même période (annexe 2) ;
- De prendre acte des conventions de mise à disposition de marchés signées avec des centrales d'achats entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 après autorisation de signer les conventions (annexe 3) ;
- De prendre acte des marchés conclus en groupement de commandes avec les autres Services Départementaux d'Incendie et de Secours franciliens signés entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 (annexe 4) ;
- De prendre acte des marchés (commande) de travaux – fournitures et de services, de faibles montants, ayant été passés et conclus sans mesure de sans publicité ni mise en concurrence préalable entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 (annexe 5).

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU